



AMBASSADE D'HAÏTI AU CANADA

L'Ambassadeur

AHC/AMB/006/2021

Ottawa, le 17 janvier 2021

Mme Monia MONGER
Rédactrice en Chef
TVA Nouvelles
1600, Boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (QC) H2L 4P2

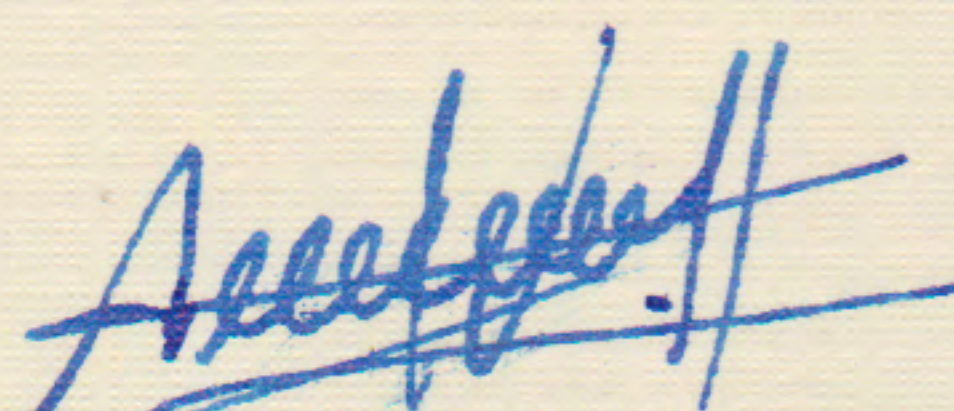
Madame la Rédactrice en Chef,

J'ai pris bonne note de la décision de votre journal d'enlever de son site l'article intitulé « Deux vols en provenance d'Haïti bourrés de cas de COVID », publié le samedi 16 janvier 2021.

Ce geste mérite sans doute d'être applaudi. Cependant, le mal est déjà fait. Le simple fait d'enlever l'article de votre site ne l'efface pas de l'entendement des milliers de personnes qui ont pu le lire. Il est clair que certains mots utilisés dans cet article portent atteinte à la dignité humaine et contribuent à renforcer une stigmatisation souvent dénoncée du peuple haïtien.

Aussi, je sollicite du journal, pour aller plus loin dans sa bonne foi, la publication d'une note d'explication et d'excuses à l'égard de la communauté haïtienne pour les torts moraux qu'ont pu causer certains termes inappropriés utilisés dans cet article.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.


Dr Weibert ARTHUS
Ambassadeur